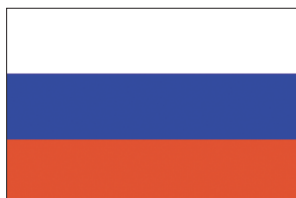


LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE QUELQUES EXEMPLES



www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr



Afrique du Sud • Algérie • Allemagne • Argentine • Bénin • Birmanie • Brésil • Bulgarie • Burkina Faso • Cameroun • Canada • Chine • Corée du Sud • Côte d'Ivoire • Égypte • États-Unis • Ghana • Grèce • Inde • Indonésie • Irlande • Japon • Kazakhstan • Lettonie • Madagascar • Mali • Maroc • Mexique • Nigeria • Portugal • Roumanie • Russie • Sénégal • Serbie • Thaïlande • Tunisie • Turquie • Ukraine • Vietnam.....

Russie

Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES		RUSSIE	FRANCE
Superficie	km ² – 2011	17 098 240	549 190*
Population	Mhab - 2012 et évolution 2011/12	143,5 (+0,4%)	65,3 (+0,5%)
Indice de développement humain (IDH)	2012	0,788 (55 ^e rang mondial)	0,893 (20 ^e rang mondial)
PIB	Md€ – 2012	1 568 (8 ^e rang mondial)	2 033 (5 ^e rang mondial)
Taux de croissance du PIB	% annuel – 2011/12	+3,4	+0
PIB / habitant	€ – 2012	10 924	31 144
Part de l'agriculture dans le PIB	% – 2012**	3,9	2
Surface arable	Mha – 2011	121,5	18,4
Terres agricoles	Mha – 2011	215,3	29,1
Surface forestière	Mha – 2011	809,2	16
Balance commerciale tous secteurs	Md€ – 2012	114,4	-45,1
Balance commerciale agroalimentaire	M€ – 2012	Exportations: 11 400	Exportations: 57 700
		Importations: 29 600	Importations: 45 800
		Solde: - 18 200	Solde: + 11 900
Exportations agricoles vers l'autre pays	M€ – 2012	R vers F: 165	F vers R: 737
		Variation 2012/13: -8,5%	Variation 2012/13: + 1,8%

*549 190 km² pour la métropole (Corse comprise), la surface Outre-Mer est de 89 540 pour les seuls DOM (Source IGN 2012) et monte à environ 113 000 km² au total.

**L'indicateur de la Banque mondiale inclut la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de la chasse et de la pêche.

Ce qu'il faut retenir

➤ La Fédération de Russie est le premier pays du monde par sa superficie soit 1/8^e des terres émergées, mais n'est que le sixième pays par sa population (143,3 Mhab), qui croît légèrement en 2013 (+0,2%) après une longue phase de décroissance. La population rurale, qui représente 26% de la population active, continue de diminuer.

➤ Le climat continental, avec une période végétative courte et des sécheresses récurrentes, ne favorise pas l'agriculture, malgré des terres noires très fertiles (de type tchernoziom) au sud du pays. La surface agricole utile représente 13% du territoire. Les forêts (comme la taïga) et autres terres boisées occupent quant à elles 50%, soit 892 Mha - 1/5^e de la superficie mondiale de fo-

rêts - et sont une des richesses naturelles du pays. Cependant, 12 Mha demeurent non exploités, ce qui représente un potentiel significatif d'augmentation de production.

➤ La place de l'agriculture dans l'économie russe a considérablement diminué en 20 ans, passant de 15,4% du PIB en 1990 à 3,4% du PIB en 2013. Les secteurs agricole et forestier absorbent néanmoins 10% de la population active.

➤ Si la Fédération de Russie reste très dépendante de ses importations en produits agroalimentaires, elle ambitionne d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. La doctrine sur la sécurité alimentaire du pays, adoptée en 2010 par décret présidentiel, est le fondement

du nouveau programme d'État de développement de l'agriculture pour la période 2013-2020 avec pour objectif d'atteindre la quasi-autosuffisance alimentaire du pays (95 % pour les céréales et les pommes de terre, 90 % pour le lait, 85 % pour la viande, 80 % pour le sucre, pour les produits laitiers et pour l'huile végétale) d'ici 2020.

➤ Après une phase d'effondrement de la production agricole jusqu'à la fin des années 90 et de stabilisation entre 2000 et 2005, les productions sont réparties à la hausse avec de très fortes croissances pour certaines filières animales à cycle court (au cours des six dernières années : +400 % pour la filière volaille et + 100% pour la filière porcine). En 2013, l'augmentation de la production agricole a été de 6,2%. Seule la filière bovine n'a pas commencé son redressement (que ce soit en production de viande ou de lait) : le

cheptel continue de diminuer et la production laitière également (-4 % en 2013, ce qui en fait le 2^e importateur de produits laitiers au monde).

➤ Le solde des échanges agroalimentaires franco-russe reste très excédentaire en faveur de la France, mais il se réduit. La France garde la même part de marché (4%) mais perd des places (10^e en 2013). Les exportations agroalimentaires françaises restent bien en-deçà de celles de l'Allemagne ou des Pays Bas.

➤ La Russie demeure un acteur majeur sur le marché mondial des céréales : 7^e exportateur avec 20 à 25 Mt exportées chaque année. Elle ambitionne d'exporter 40 à 50 Mt d'ici 10 à 15 ans (soit 20 % du marché mondial).

Production agricole

Un potentiel considérable, encore sous-exploité

Un potentiel exceptionnel

L'immensité du territoire russe (17 Mkm²), laisse disponible pour l'agriculture 221 Mha de terres, dont 60% de surfaces cultivées, parmi lesquelles la moitié sont des « tchernoziom », « terres noires » célèbres pour leur fertilité exceptionnelle, et 35% de pâturages. Les 5% restants, soit 12 Mha, sont en jachère. Le climat continental est très rigoureux avec une période végétative réduite et des aléas climatiques fréquents (sécheresse, gel, fortes pluies) générant une forte variabilité interannuelle des rendements.

L'utilisation des terres abandonnées et l'amélioration des rendements laissent donc envisager l'important potentiel de l'agriculture russe pour les années à venir.

Un secteur productif divisé entre petites exploitations et agroholdings

La production agricole est organisée autour de trois grandes catégories de structures :

- **les entreprises privées** : héritières des anciennes exploitations collectives ; 40 000 grandes structures de plus de 5 000 ha de moyenne sur 77% de la surface cultivée, qui produisent 78% de la production de céréales, 88% des betteraves à sucre et 70% du tournesol, 75% de la production d'œufs, un peu moins de 50% de la production de viande et 45% de la production de lait. Certaines sont regroupées en agro-holdings de plus de 100 000 ha.

- **Les exploitations paysannes** encouragées par une politique d'État de développement et qui fournissent 8,9% de la production nationale : 300 000 unités de 81 ha de moyenne, qui occupent 8% des terres et produisent 20% du volume total de production de céréales, 29% du tournesol et 12% de betteraves à sucre.

- **Les micro-exploitations** (lopins de terres), produisant plus de la moitié de la production agricole nationale, essentiellement orientées sur l'autoconsommation mais dont certaines commercialisent leurs production : 27 millions de foyers avec 0,44 ha de moyenne, qui gagnent moins de 640 €/an de revenu de leur petite activité agricole (ils pro-

duisent 90% des pommes de terre, 88% des fruits, 78% des légumes, 51% du lait et un peu moins de 50% de la production de viande).

Un parc de matériel agricole vieillissant voire obsolète, et insuffisant, des semences non-sélectionnées, et une utilisation réduite des intrants (engrais et phytosanitaires) affectent les rendements et la compétitivité des filières. Le personnel est souvent peu qualifié avec de bas salaires, à l'exception de quelques grandes unités de production récemment recapitalisées. Le secteur aval (transformation et distribution) peut ainsi rencontrer des difficultés d'approvisionnement, en quantité et en qualité, l'incitant à intégrer l'amont des filières pour sécuriser les approvisionnements.

Une agriculture orientée vers les grandes cultures, mais avec un cheptel en cours de reconstitution

La Fédération de Russie est déjà une grande puissance céréalière tournée vers l'exportation (entre 14 et 27 Mt en fonction notamment des conditions climatiques, sécheresses ou inondations), mais ambitionne de peser encore plus sur le marché mondial et d'exporter 40 à 50 Mt de céréales d'ici 10 à 15 ans (soit 20% du marché mondial).

La Russie n'a cependant toujours pas rattrapé le niveau de sa production agricole d'avant 1992.

En 2013, la production agricole russe a enregistré une importante progression tous secteurs confondus (+ 6,2%, avec 87 Md€).

En 2013, la Russie a produit 92,4 Mt de grains (contre 70,7 Mt en 2012 et 94,2 Mt en 2011), et notamment :

- 52 Mt de blé (qui oscille entre 37 et 65 Mt en fonction des années)
- 16,3 Mt d'orge (qui oscille entre 8 et 23 en fonction des années)
- 3,4 Mt de seigle (qui oscille entre 1,6 et 4,5 en fonction des années)
- 10,7 Mt de maïs grain (récolte record)
- 10,2 Mt de tournesol (récolte record)
- 1,4 Mt de colza (récolte record)

Le rendement moyen des cultures céréalières ne dépasse pas 20 qtx/ha mais les rendements en blé s'améliorent en 2013 avec 22,3 qtx/ha, contre 17,7 en 2012. Le rendement en tournesol en 2013 a été de 15,6 qtx/ha. Le rendement en maïs dans certaines fermes très rentables a pu atteindre 10 t/ha en 2013. L'utilisation des fertilisants reste très faible en Russie, ce qui associé aux machines agricoles obsolètes et peu performantes, explique les faibles rendements, tout en laissant deviner le potentiel d'augmentation de la production.

Pour la saison 2012-2013, La Russie a exporté 14,8 Mt (contre 27,2 Mt en 2011-2012) dont :

- 10 Mt de blé (le plus gros client est l'Égypte)
- 1,9 Mt d'orge (le plus gros client est l'Arabie Saoudite)
- 1 Mt de maïs (les clients sont : UE, Turquie, Israël)

Entre le 1^{er} juillet 2013 et le 23 avril 2014, la Russie en est déjà à 22,4 Mt exportées et a ainsi déjà atteint les prévisions d'exportations du ministère russe de l'agriculture pour l'année entière.

Le gouvernement a mis en place dès 2008 des interventions d'État, allant jusqu'aux restrictions aux exportations comme en 2010, dans un souci de stabilisation des prix du marché intérieur et de maintien du niveau de revenus des producteurs agricoles. Ce système a permis à l'État d'acheter 610 000 tonnes de céréales entre le 15 octobre 2013 et le 18 février 2014 et donc de limiter sensiblement la baisse des cours des céréales en Russie, même si l'impact n'a pas été jugé très significatif par le ministère de l'agriculture.

Les aléas climatiques (sécheresse, inondations) ont conduit le ministère de l'agriculture à mettre en place des subventions (13 M€ dépensés en 2013) pour inciter les producteurs à assurer leurs récoltes. Mais seulement 16 % des surfaces cultivées étaient assurées en 2013.

Dans le secteur des productions animales, alors que le cheptel s'est effondré de moitié entre le début des années 90 et 2000, certaines filières à cycle court continuent leur redressement comme les cheptels porcins, volaille, ovins et caprins qui sont en passe d'atteindre leur niveau d'après la chute du bloc soviétique (1992). Le cheptel bovin quant à lui se développe difficilement (légère baisse continue depuis 1992) du fait du manque de savoir-faire (perte de la main d'œuvre qualifiée qui a quitté les campagnes) et d'une plus longue durée du retour sur investissements. Le besoin en formation reste très important. Mais ce type d'élevage est amené à se développer, car le cheptel bovin, surtout allaitant, est quasi inexistant (seulement 370 000 vaches allaitantes, contre 4 100 000 en France, alors que la France représente un territoire 33 fois plus petit que la Russie). Concernant le cheptel des bovins laitiers, la Russie est le 7^e producteur de lait dans le monde, tout en étant le 2^e pays importateur mondial de produits laitiers en valeur (dépassé depuis 2013 par la Chine). La production laitière s'est élevée, en 2013, à 30,9 Mt soit 3,7 % de moins qu'en 2012 du fait d'un cheptel laitier qui continue de diminuer (3 520 000 bovins début 2014). En 2013, 12 Mt de lait ont été transformés sur les 30,9 Mt produites. Les rendements laitiers par vache augmentent (6 748 kg de lait/vache/an, en 2013 dans les grandes unités de production, contre 4 592 kg de lait/vache/an en 2010).

La production nationale de viande (8,2 Mt de poids net, 2 % de la production mondiale), en progression, ne suffit pas à satisfaire la demande intérieure ; viandes et abats restent le premier poste d'importation pour la Russie. Ces six dernières années, la Russie a augmenté sa production de viande de 6 Mt, avec + 400 % dans la filière volaille et + 100 % dans la filière porcine.

La production de viande de volaille en 2013 a atteint 3,5 Mt en poids net, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2012. La production a été multipliée par 6 depuis 1997, permettant de passer du 12^e rang des producteurs mondiaux à la 4^e place (juste derrière les USA, la Chine et le Brésil).

La production de viande porcine augmente également, même si cela est plus progressif que la viande de volaille, avec, en 2013, 2,8 Mt de viande, soit + 8,3 % par rapport à 2012.

La production de viande bovine reste quant à elle très faible. En 2013, seulement 1,7 Mt de viande ont été produites (2,9 Mt en poids vif), soit une diminution de 0,6 % par rapport à 2012, après deux années de hausse en 2011 et 2012.

Les récentes croissances observées dans les filières animales (volaille et porc) sont à relier aux importants investissements réalisés dans la modernisation et la construction de nouveaux complexes agroalimentaires auxquels ont participé les entreprises étrangères.

La Russie est également structurellement déficitaire dans le secteur des fruits et légumes : le pays a importé en 2011 pour plus de 6,5 Md€ de fruits et de légumes (principalement des agrumes et des tomates), alors que dans le même temps, la Russie n'exportait qu'environ 175 M€ de légumes. Mais la production augmente chaque année : en 2013, la production de fruits a augmenté de 10,1 % par rapport à 2012 pour atteindre près de 3 Mt en 2013. Les rendements également s'améliorent, avec une hausse de plus de 10 % par rapport à 2012.

Le marché du machinisme agricole en Russie a atteint 3,1 Md€ en 2012 (à mettre en perspective avec les 4,5 Md€ que représentent ce marché en France), en augmentation de 14,8 % par rapport à 2011 ; ce marché offre de très belles opportunités pour les entreprises françaises, 74 % des machines agricoles vendues en Russie étant soit importées soit assemblées en Russie par des entreprises étrangères.

Politique agricole

Une priorité retrouvée

L'agriculture, longtemps parent pauvre des politiques publiques, a vu son importance s'accroître. Déclarée **priorité nationale en 2005**, elle a fait l'objet d'un premier **programme quinquennal d'État 2008-2012** de développement, qui visait à renforcer la compétitivité et la qualité des productions agricoles, le développement durable de l'agriculture et la conservation des ressources naturelles utilisées en agriculture. Depuis la chute de l'URSS, c'était le premier programme de planification indicative dans le secteur agricole avec allocations des ressources budgétaires pour des objectifs précis à atteindre dans le cadre des priorités établies.

Le Président Poutine a lui-même ensuite défini en 2010 des objectifs d'autosuffisance alimentaire à atteindre d'ici 2020.

Le nouveau programme d'État 2013-2020 de « développement de l'agriculture et de la réglementation des marchés des matières premières, produits agricoles et produits agroalimentaires », outil de la politique agricole du gouvernement de Medvedev et de son ministre de l'agriculture Nikolaï Fiodorov, vise à relever tous ces défis.

Sa dotation globale, rapportée à l'année, est doublée par rapport à celle du précédent plan d'État pour l'agriculture 2008-2012, avec un total de 52,5 Md€ entre 2013 et 2020, répartis entre budget fédéral (34,8 Md€) et budget régional (17,7 Md€). Si, dans la continuité du plan 2008-2012, le développement de la production primaire reste un axe phare (augmentation des surfaces cultivées, meilleure utilisation des intrants, utilisation de semences sélectionnées, achat d'animaux de race...), la stratégie de ce nouveau programme d'État 2013-2020 met l'accent sur la nécessité d'une structuration des filières avec le développement et la modernisation de l'aval. La modernisation du parc des machines agricoles doit également contribuer au renforcement de la rentabilité et la compétitivité des filières. Priorité est aussi donnée au développement des zones rurales (infrastructures, accès aux soins et aux services), à l'amélioration de la viabilité économique des exploitations et à l'incitation à l'installation, le maintien des forces vives dans les campagnes conditionnant le développement durable des systèmes de production.

De nouveaux outils de soutien sont mis en place comme la prime à l'hectare (qui remplace les subventions pour l'acquisition d'intrants), la prime à la qualité du lait commercialisé, des prêts bonifiés pour le secteur des IAA, et des subventions spécifiques pour la filière « bovin viande » (notamment une aide à l'acquisition de bovins « de race », une aide aux frais vétérinaires, etc.).

Néanmoins, lors de la 1^{ère} année du plan, en 2013, deux difficultés ont été rencontrées :

- La subvention au litre de lait avec bonus indexé à la qualité a engendré de nombreuses fraudes, les producteurs souhaitant toucher le maximum d'aide (ajout de protéines et de matières grasses d'origine végétale par exemple).
- Les subventions aux taux d'intérêts n'ont pas pu être versées en fin d'année du fait d'une sous-estimation du budget nécessaire par le ministère de l'agriculture, les arriérés sont progressivement versés début 2014 par redéploiement.

Dans le prolongement du programme 2008-2012, la volonté du gouvernement est de continuer à encourager les investissements privés dans l'agriculture, dont le portefeuille total à ce jour est estimé à 40 Md€.

Si la dynamique de croissance des grandes agroholdings intégrées verticalement permet une augmentation significative de la production agricole nationale et contribue fortement à l'autosuffisance alimentaire du pays, l'État met désormais également l'accent sur la nécessité de développer les petites fermes privées sur le territoire, avec mise en place dans un sous-programme spécifique d'une politique favorisant le développement de ces dernières, et l'installation des agriculteurs.

Cependant, le soutien à l'agriculture, de manière globale, demeure bien inférieur aux pays les plus développés (9,9 €/ha en moyenne en Russie contre plus de 300 €/ha de SAU en UE en 2013).

Échanges commerciaux

Les échanges agricoles et agroalimentaires : un potentiel de progression

Les échanges commerciaux sont encore limités.

La Russie importe 36% de sa consommation alimentaire, c'est-à-dire qu'elle importe 29,5 Md€ de produits agroalimentaires (en 2013), dont 1,172 Md€ depuis la France (10^e position derrière le Brésil, l'Ukraine, l'Allemagne, Pays-Bas, Turquie, USA, Chine, Pologne et la Biélorussie) qui détient 3,98% des parts de marché. Bien que les parts de marché augmentent légèrement (3,6% en 2012), la France s'est fait doubler en 2013 par la Turquie et la Pologne.

Les principales marchandises exportées vers la Russie en 2013 étaient :

- 462 M€ (157 M€ d'après ubifrance) de boissons alcoolisées ou sans alcool (en baisse de 1% par rapport à 2012, représentant 18% des importations russes de ces produits)
- 135 M€ de viandes et produits transformés à base de viande (en hausse de 1%, représentant 2,7% des importations russes de ces produits)
- 119 M€ de produits laitiers (en hausse de 50%, représentant 3,7% des importations russes de ces produits)
- 114 M€ d'alimentation animale (en hausse de 6,2%, représentant 10,8% des importations russes de ces produits).

La France reste donc leader pour les exportations de vins et spiritueux, suivie de près par le Royaume-Uni et l'Italie. Cependant, si l'on considère les volumes (et non la valeur), la France est en 3^e position derrière l'Italie et l'Ukraine.

Depuis 2005, la Russie a réduit sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour la viande (la part des importations est passée de 35% en 2005 à 22,5% en 2013) et pour le sucre brut (la part des importations est passée de 45% en 2005 à 25% en 2013). En 2013, les importations de produits agricoles et agroalimentaires ont baissé globalement de 4% par rapport à 2012. La tendance est donc, comme annoncé dans la doctrine de sécurité alimentaire du Président Poutine, à la diminution des importations. Mais la situation reste inchangée pour certaines filières comme pour le lait et les produits laitiers (la part des importations est toujours d'environ 23,4%) et pour les viandes (car même si la part des importations diminue, la Russie importe toujours 12% de la viande de volaille consommée, 34% de la viande de porc, et 30% de la viande bovine). La Russie importe également toujours 21,8% des produits de la pêche qui sont consommés, ce qui reste trop important aux yeux des autorités russes.

La Russie ambitionne d'exporter, d'ici 2020, 400 000 t de viande de volaille et 200 000 t de viande de porc. En 2012, la Russie a déjà exporté quelques 25 500 t de viande de volailles, 51 000 t en 2013 et espère exporter 100 000 t en 2014 puis 400 000 t en 2020. Elle est déjà une grande puissance exportatrice de céréales, et compte jouer de plus en

plus sur le marché de l'huile de soja (augmentation de 12,6% des exportations en 2013 : 169 000 t), et de l'huile de tournesol (augmentation de 60% en 2013 : 297 000 t).

En 2013, les exportations russes vers la France ont diminué de 2,7% en 2013 par rapport à 2012 et ont représenté environ 92 M€. Les principales marchandises exportées vers la France en 2013 étaient des huiles végétales et des tourteaux (colza, soja et tournesol).

Remarque : Des différences significatives existent entre les données sur les importations russes issues des douanes françaises (exportations depuis la France directement vers la Russie) et celles des douanes russes (importations de produits de France, quel que soit le trajet emprunté par le produit). Ainsi, les exportations de vins et spiritueux français vers la Russie atteignent 157 M€ en 2013 selon Ubifrance. Les douanes russes placent quant à elles en premier poste d'importation les vins et spiritueux français, pour un montant de 462 M€ en 2013, soit une différence de l'ordre de 200%, qui peut s'expliquer notamment par les ventes réalisées via des pays étrangers.

Mais la présence française dans l'agroalimentaire se développe toutefois dans les secteurs stratégiques de l'agroalimentaire russe.

De grands groupes français sont aujourd'hui présents dans divers secteurs (certains avec des sites de production, d'autres avec des filiales commerciales) : la filière laitière (Danone-Unimilk avec plus de 27% du marché des produits frais et 25 usines, Lactalis avec 4 usines), les céréales (Dreyfus, Soufflet, Maïsadour, Florimond-Desprez, Limagrain), le sucre (Sucden), les légumes transformés (Bonduelle), la levure (Lesaffre avec 4 usines) et l'alimentation animale (Diana SPF). Ont également investi, avec des filiales commerciales : la Cooperl, Roquette, Olmix, Euralis, Cletral, Delifrance, Euralis, ainsi que les différents distributeurs de machines agricoles (Kuhn, Manitou et Gregoire-Besson), de médicaments vétérinaires (Ceva, Merial, Virbac), sans oublier bien sûr le domaine des vins et spiritueux (Castel, Moët-Hennessy, Pernod-Ricard, Nicolas international).

Accords internationaux

OMC, Union douanière, G20, OCDE et pool céréalier Mer Noire.

Accession à l'OMC et accords avec l'UE

Retardées en 2010 par la mise en place de l'Union douanière entre la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan, **les négociations d'accèsion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont finalement été conclues lors de la conférence ministérielle du 16 décembre 2011**, après 18 années de négociation. Après la ratification du Traité par la Douma, l'entrée de la Russie dans l'OMC est effective depuis septembre 2012.

Cette entrée dans l'OMC entraîne une obligation d'appliquer les règles et normes internationales, notamment pour les normes sanitaires et phytosanitaires (SPS). Néanmoins, pour l'instant, la Russie peine à respecter ses engagements, avec notamment de multiples embargos pris dans des conditions non compatibles avec les règles de l'OMC (bétail vivant, pommes de terre, viande porcine...).

Le 8 avril 2014, devant ce constat de la multiplication des embargos, la Commission Européenne a officiellement lancé, au nom de l'UE, une procédure contentieuse à l'OMC à l'encontre de l'embargo sur le porc européen décrété par la Russie le 27 janvier 2014, suite à la notification par la Pologne puis par la Lituanie de respectivement 2 cas de sangliers infectés par la peste porcine africaine à proximité de la frontière biélorusse.

Les négociations d'un nouvel **Accord de partenariat et de coopération**, pour remplacer l'accord décennal en vigueur entre la Russie et l'UE depuis le 1^{er} décembre 1997, avancent lentement. L'enjeu de la reprise des négociations pour l'UE sera de trouver une solution concernant l'imbrication des compétences entre la Russie et l'Union douanière sans renoncer à son objectif ambitieux.

Lors du Sommet UE-Russie des 3 et 4 juin 2013, la partie russe a annoncé avoir un nouveau mandat de négociation pour cet accord global, sans que les principales lignes en soient pour le moment connues. Du fait de la crise politique en Ukraine, le sommet UE-Russie de 2014 a été annulé, les discussions sur le nouvel Accord de partenariat et d'association sont gelées.

Union douanière

La Russie est membre fondateur de l'Union douanière (UD) Russie, Biélorussie et Kazakhstan créée le 1^{er} janvier 2010 et entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2010; la Russie joue un rôle moteur dans l'approfondissement de cette intégration économique, qui entraîne des difficultés supplémentaires pour les exportateurs, notamment dans le domaine SPS. Le Kirghizstan et le Tadjikistan se sont portés candidats pour adhérer prochainement à l'Union Douanière. L'Arménie devrait elle aussi en devenir membre rapidement.

Le Vietnam a ouvert des négociations pour un accord de libre échange avec l'Union douanière le 29 mars 2013. La Russie avait également annoncé en 2012 la future création d'un accord de libre échange avec la Syrie, sans suite à ce jour.

Lors du sommet de l'Union douanière qui s'est tenu à Astana (Kazakhstan) le 29 mai 2014, il a été acté qu'au 1^{er} janvier 2015, l'Union douanière deviendrait l'Union Économique Eurasiatique.

Pool céréalier Mer Noire

La Russie, l'Ukraine, le Kazakhstan ont signé en octobre 2013 un accord portant création d'un pool céréalier, afin de peser davantage sur les marchés mondiaux, d'assurer la transparence du marché, mais également de travailler sur des problématiques telles que la logistique, le stockage et le transport des céréales. Cependant, du fait de la crise russo-ukrainienne qui s'est déclenchée début 2014, l'avenir de ce pool céréalier demeure incertain.

FAO et volet agricole du G20

La Russie soutient l'idée de Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition. Elle soutient la réforme du comité de la sécurité alimentaire (CSA) de la FAO qui en concrétise le pilier politique. Elle participe par ailleurs aux échanges sur la réforme de la gouvernance de la FAO (système de rotation des sièges au Conseil). Elle a contribué activement aux travaux sur la volatilité des prix des matières premières agricoles, qui a été une priorité de la présidence française du G20 en 2011. Avec l'ensemble des ministres de l'agriculture des pays membres du G20, elle a approuvé en juin 2011 le « plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et l'agriculture ». S'agissant de la mise en œuvre de ce plan d'action, la Russie soutient globalement l'amélioration de la transparence et de l'information sur les marchés agricoles, ainsi qu'une meilleure coordination internationale en cas de crise, en participant à AMIS (*Agricultural Market Information System*) et au Forum de réaction rapide. Elle fait également partie des partenaires engagés dans l'initiative internationale de recherche pour l'amélioration du blé (*Wheat initiative*), et dans l'initiative de suivi géographique de l'agriculture mondiale (GEO-GLAM). En revanche, la question des restrictions aux exportations de céréales reste plus délicate à aborder dans ce cadre. La Russie a assuré la présidence du G20 en 2013, sans que l'agriculture ne fasse partie de ses priorités affichées, même si l'importance de ce secteur a été réaffirmée lors de la Présidence russe de l'APEC (*Asia-Pacific Economic Cooperation*) en 2012, par l'organisation d'une réunion des ministres de l'agriculture.

Adhésion à l'OCDE

Après l'accession à l'OMC, les négociations d'adhésion à l'OCDE ont repris. Cependant, même si la Russie exprime son souhait d'adhérer à l'OCDE dans les meilleurs délais, les négociations n'ont pas suffisamment progressé, tant en termes d'harmonisation des transmissions de données économiques que de respect des recommandations en matière de lutte contre la corruption. Au sein de l'OCDE, on observe certaines réticences, compte-tenu de la mauvaise expérience de l'accession de la Russie à l'OMC.

Seuls 4 des 22 comités techniques que compte l'OCDE s'étaient exprimés en faveur de l'accession de la Russie en mai 2013, en raison de diverses objections concernant la situation russe actuelle. Le dernier comité technique agriculture de décembre 2013 n'a pas abouti à un avis formel, ce dernier étant renvoyé au prochain comité dans l'attente de précisions de la part de la partie russe.

À noter que dans le cadre de la crise en Ukraine, le processus d'adhésion de la Russie à l'OCDE est lui aussi temporairement suspendu.

Indications géographiques et secteur vitivinicole

La problématique des indications géographiques en Russie correspond à des enjeux économiques significatifs liés à l'utilisation d'appellations françaises de vins et spiritueux, notamment Champagne, Cognac et Calvados, pour des boissons produites en Russie ou importées depuis des pays voisins (Moldavie, Ukraine, Géorgie, Arménie...).

Ce sujet fait l'objet de discussions bilatérales entre la Russie et l'Union européenne. Le nouvel accord de partenariat et de coopération comporte un volet droits de propriété intellectuelle (DPI) intégrant les indications géographiques.

Le **vignoble russe** est passé de 300 000 ha en 1985 à 61 000 ha aujourd'hui, principalement suite aux arrachages de la période Gorbatchev. Chaque année, les Russes consomment 9 milliards de litres de bière, 2,2 milliards de litres de vodka, 850 millions de litres de vin (dont 40 millions de litres de vin français), et 60 millions de litres de brandy (dont 2,5 millions de litres de Cognac). La Russie est membre de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV).

Ouverture d'une représentation régionale de l'OIE à Moscou

La Russie est un membre de longue date de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), dont les normes servent de référence pour l'OMC dans le domaine de la santé animale, et participe activement à l'ensemble de ses travaux. Après trois années de discussions, la décision a été prise le 7 mars 2013 d'ouvrir une représentation régionale de l'OIE à Moscou. Dans un contexte d'accession de la Russie à l'OMC, cette ouverture devrait non seulement contribuer à la poursuite de l'harmonisation des standards russes avec les normes internationales et à l'amélioration de la libéralisation des échanges entre l'Union européenne et la Russie, mais aussi améliorer la situation sanitaire animale en Russie, notamment concernant la peste porcine classique, la peste porcine africaine et la fièvre aphteuse.

La Russie est aussi membre de la Commission du *Codex alimentarius*, de l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP) et signataire de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). Le Codex alimentarius, la CIPV et l'OIE sont les trois organisations « sœurs » normatives reconnues par l'accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS) de l'OMC.

Relations bilatérales

Les relations bilatérales franco-russes se développent : l'approfondissement de la réflexion commune pendant la Présidence du G20 et la poursuite de la coopération

Réuni le 18 septembre 2013 à Moscou, le groupe de travail agricole du comité économique, financier, industriel et commercial (CEFIC) a restitué ses conclusions lors du CEFIC le 30 septembre 2013 à Paris, sur l'ensemble des thématiques d'échanges et de coopération bilatérale agricole franco-russe : volatilité des prix des matières premières agricoles, coopération en matière d'élevage, notamment sur les sujets sanitaires, coopération en matière d'enseignement et de recherche agronomique, renforcement des liens entre entreprises agricoles et agroalimentaires russes et françaises, ou bien encore le développement durable des territoires ruraux.

En parallèle à cette rencontre institutionnelle, la deuxième édition de l'AgroBusinessForum franco-russe, réunissant les entreprises agricoles et agro-alimentaires, s'est tenue du 18 au 21 septembre 2013 à Moscou et St-Petersbourg.

La coopération franco-russe en matière d'enseignement agricole, technique et supérieur, a fait l'objet d'une mobilisation croissante depuis 2010 : 1^{ères} rencontres de l'enseignement agronomique et vétérinaire à Krasnodar en Russie puis 2^e Rencontres à Bordeaux Sciences Agro du 14 au 16 décembre 2011, et enfin 3^e rencontres à l'Université agraire de Timiryasev, avec pour ces différents événements, l'appui des deux ministères en charge de l'agriculture et des deux Ambassades.

En parallèle de ce processus s'est monté en France un « réseau Russie » des établissements d'enseignement agricole français. Ce réseau regroupe et développe des outils pour les établissements français en partenariat avec des établissements russes d'enseignement agricole. Les actions portent sur l'envoi ou accueil d'élèves, étudiants et enseignants (Bordeaux Sciences Agro, AgroSup Dijon, AgroParisTech, lycées agricoles de Châteauroux, du Périgord, de Poligny, de Mamirolle, plusieurs lycées agricoles privés...) ou pour certains, sur le développement de programmes linguistiques ou de formation spécifiques avec la Russie (master « Management technique et économique des agro-équipements » d'AgroSup Dijon en partenariat avec l'université de Timiryasev de Moscou, programme « Étrangers en formation par alternance » de l'ESA d'Angers, programme ISFRADA de l'ISA de Lille...).

Beaucoup de ces coopérations reposent sur des partenariats avec des entreprises, notamment les entreprises agroalimentaires françaises présentes en Russie.

2015 devrait par ailleurs marquer l'ouverture d'appels à projets entre l'Union européenne et son voisinage au travers du programme Erasmus +, nouveau programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie pour la période 2014-2020.

Enfin, le Concours européen des Jeunes Professionnels du Vin (CJPV) du Salon international de l'agriculture a pour la première fois en 2014 vu la participation d'une étudiante russe, provenant de l'Université agraire de Mitchourinsk et accompagnée de deux de ses enseignants.

Dans le secteur de la recherche, l'INRA collabore depuis plusieurs années avec l'Académie des sciences agricoles de Russie sur des thématiques prioritaires conjointement identifiées : ressources génétiques, génomique du blé, adaptation de l'agriculture et des forêts aux changements climatiques.

En matière de coopération sur l'aménagement durable des territoires ruraux, le mémorandum de coopération signé en 2008 avec la région de Tambov, ayant donné lieu à de nombreux échanges jusqu'en 2012 (impliquant notamment le PNR de la Brenne, et les ministères en charge de la Culture et du Tourisme), est arrivé à échéance. Un séminaire conjoint est envisagé, en associant notamment des représentants de collectivités locales françaises et russes, afin que cette thématique puisse être évoquée au niveau fédéral, avec de nombreuses régions.

La coopération institutionnelle en matière de protection des indications géographiques (IG) ne relève pas du champ de compétence du ministère russe de l'agriculture. Elle est traitée dans le cadre du groupe de travail « propriété intellectuelle » du CEFIC (Conseil Franco-Russe Economique Financier Industriel et Commercial). Une mission de représentants de Rospatent et de SoyouzPlodImport a été organisée en France en février 2014, et a permis d'aborder dans les détails les aspects techniques et juridiques relatifs à la reconnaissance et à la protection des indications géographiques. Le groupe de travail, réuni à Moscou le 3 juin 2014, s'est accordé sur un plan d'actions pour l'abandon progressif en Russie de l'usage des termes Champagne, Cognac, Calvados, en contrepartie d'une coopération technique destinée à aider les producteurs russes à trouver une autre dénomination et à commercialiser leurs produits.

Sources : Banque mondiale, PNUD, douanes françaises citées par Ubifrance 2012 et 2013, douanes russes, MAAF, Ambassade de France en Russie

COPYRIGHT : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du service des relations internationales de la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT). **Adresser les demandes à patrice.de-laurens@agriculture.gouv.fr.**

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : le service des relations internationales s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION : Cette collection de fiches **pays 2014** est coordonnée par le bureau des relations bilatérales (BRB/DGPAAT). Leur rédaction est assurée par les correspondants géographiques du service des relations internationales de la DGPAAT (BRB, BUE, BDOI), les conseillers aux affaires agricoles (CAA) et les services des ambassades de France des pays concernés et les services centraux concernés (DGPAAT, DGAL, DGER, CEP). Les sources des données sont diverses. En fonction des zones géographiques, des lots de données homogènes et consolidées ont été privilégiés, ce qui peut conduire à ne pas retenir les données de l'année N-1 mais celles de l'année N-2 dans le tableau de la première page, les données de l'année N-1 restant mentionnées dans le corps du texte.

Service des relations internationales – 3, rue Barbet de Jouy – 75349 Paris 07 SP